



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES

se réunira, en séance ordinaire le 30 septembre 2026, à 17 heures 30.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 14 septembre 2026.
- Délibération sollicitant une subvention auprès du FDEC de la Savoie au titre de 2027 mais avec autorisation de travaux en 2026 et relatif à l'aménagement d'un local communal.
- Demande d'autorisation de la SATVAC pour la pose d'une caméra de surveillance sur le front de neige.
- Approbation des tarifs des frais de secours sur pistes pour la saison 2026/2027.
- Approbation de la convention avec SAF Hélicoptères pour les secours hélicoptérés non médicalisés pour la saison d'hiver 2026/2027.
- Demande d'autorisation de stationnement du Footruck des Sybelles sur le terrain communal.
- Aliénation d'une partie de deux chemins ruraux (Le Mollard et La Tour) - délibération de principe initiale et ouverture d'une enquête publique.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 23 septembre 2026

Le Maire

